



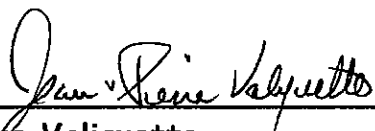
AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le Règlement numéro 417-12 décrétant un emprunt et une dépense de 240 000 \$ pour l'agrandissement de la caserne Jean-Dagenais a été adopté par le conseil municipal le 13 novembre 2012.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 16^e jour du mois de novembre deux mille douze.



Jean-Pierre Valiquette
Directeur général